

Tables ne peuvent être supérieures à ces dimensions. Mais admettons qu'elles soient longues et larges ainsi. A quoi servirait alors que l'arche ait une coudée et demie de haut ? Ces plaques de pierre ne sauraient être aussi épaisses que cela, car Moïse n'eut pu les porter dans ses mains vu leur poids !... Comment admettre d'autre part qu'elles soient minces et que tout cet espace fut ainsi perdu inutilement dans l'arche ? Et pourquoi faire l'arche aussi grande, aussi haute surtout ? Et comment admettre que ces plaques de pierre puissent être ainsi laissées libres et risquent, par le ballotage produit par le port de l'arche, de défoncer ses parois ?

Une seule disposition est possible, celle du croquis ci-contre. Les Tables sont larges et hautes comme l'arche : elles sont donc chacune de forme carrée, de une coudée et demie de large sur une coudée et demie de haut. Elles sont maintenues debout, par une rainure pratiquée dans les parois verticales. Et lorsque l'unique couvercle de l'arche qu'est le propitiatoire est posé définitivement sur le coffre un espace vide est ainsi réservé entre elles.

Le respect exigé par la sainteté de ces tables veut qu'elles soient maintenues ainsi debout, et que leurs faces ne se touchent pas. Car le texte saint qu'elles portent est réparti des deux côtés de chaque table ainsi que le précise l'Exode (XXXII, 15, 16) :

« Moïse retourna et descendit de la montagne de Sinai, les deux Tables du Témoignage dans sa main. Les deux tables étaient écrites des deux côtés, elles étaient écrites de l'un et de l'autre côté... »

Une erreur fort répandue veut qu'elles aient porté les commandements de Dieu. Ceci est faux puisque toutes les prescriptions que comporte *le message de l'Eternel au Sinai* sont écrites de la main de Moïse, et sur un livre à part :

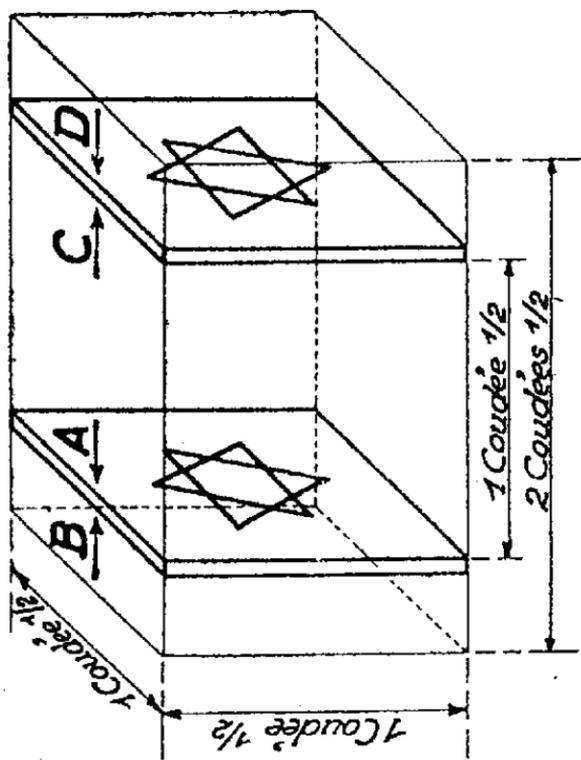
« Moïse écrivit toutes les paroles de l'Eternel... Il prit le livre de l'Alliance, et le lut en présence du peuple. Ils dirent : Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit, et nous obéirons... »

Ceci, c'est l'Exode, chapitre XXIV, 4 à 8. Et c'est plusieurs versets après qu'il est enfin dit :

« Remonte vers Moi sur la montagne. Et reste là. Je te donnerai des tables de pierre... » (XXIV,11).

C'est enfin, après l'assentiment du peuple aux prescriptions, la marque de l'Alliance, le « Témoignage », que Dieu donne à son peuple.

Concluons alors que, comme en toute Opération de Théurgie, où la Puissance évoquée dépose son « sceau », sa marque, sur une plaque de métal ou sur le Grimoire de parchemin vierge, en signe d'accord, le Dieu d'Israël lui donne enfin sa signature, son accord, par un « témoignage » gravé mystérieusement sur les Tables de pierre...



L'ARCHE DU "TÉMOIGNAGE"

*
**

Reste enfin le problème ultime : que portaient les Tables ? L'accord, le « pacte », entre l'Intelligence évoquée et le Théurge est manifesté par la communication par la première, de son « sceau » magique, et la révélation de son « nom ». Ce sont là les deux éléments principaux du rituel évocatoire. Et cette révélation est le « témoignage » de confiance qu'elle accorde audit Théurge. Car la possession magique du Nom et du Paradigme, c'est, pour le Magicien, l'élément majeur de sa réussite. Toutes les traditions universelles sont d'accord là-dessus.

A notre avis, les « paroles » que l'Eternel grave sur ces Tables, ce sont *ses Dix Noms*, clés de sa propre évocation par Moïse, Aron, et leurs légitimes successeurs. *C'est pourquoi il n'y aura qu'une arche d'Alliance, et qu'on n'adorera Elohim que là seulement où sera ladite Arche.* Par la suite, tous les autres lieux de cultes, anciens ou nouveaux, seront condamnés par les prêtres, fermés au nom de la Loi, *comme ne s'adressant pas au vrai Dieu d'Israel...*

*
**

Ces Tables de pierre, gravées des deux côtés, ce sont des Pantacles géants ! Car un pantacle est toujours garni de symboles, sur ses deux faces. L'équilibre magique exige qu'une de ses faces soit attractive, l'autre répulsive. *N'est-il pas question de la droite et de la gauche de l'Eternel, dans l'Ecriture ?... Dieu (nous dit la Genèse), n'est-il pas, d'ailleurs, mâle et femelle ? (Dieu fit l'Homme à son image, mâle et femelle il le créa — Genèse 1)...*

La double force divine, est symbolisée par les deux Tables, et chacun des deux aspects de ces « personnes » divines, l'est par une des deux faces de chacune.

Pour qui sait comment faire passer le Nom Ineffable contenu dans le Tétragramme IEWH (neutre par lui-même) au stade masculin ou au stade féminin (voir étude sur « Elohim : Lui-les-Dieu », ci-jointe), ces choses s'éclairent d'un jour nouveau, inusité dans la Magie kabalistique courante.

*
**

Dans les traditions magiques populaires de la vieille Russie, il est un rite appelé « gadanié », qui a lieu généralement dans la nuit du 9 Janvier. Il consiste à mettre face à face deux miroirs absolument identiques, séparés par deux bougies. Les lumières se répercutent à l'infini dans les miroirs, et les cadres de même. Ceci cause un jeu de perspective permettant de croire à une enfilade de salles brillamment éclairées. Tout au fond, au

confluent des lumières progressivement amenuisées, se forme un halo brillant. Les jeunes filles s'installent face à ce miroir magique, à minuit et fixent le halo le cœur battant. Au bout d'un certain temps, une silhouette minuscule paraît, tout au loin, se rapproche lentement, et bientôt elles reconnaissent l'image de l'homme qu'elles épouseront plus tard. On doit se garder de laisser se rapprocher l'image et surtout de la laisser franchir l'avant-dernier cadre, car se serait en réalité le Démon qui, amené dans le monde réel, introduit dans notre univers à trois dimensions, matérialisé par l'imprudente, l'étranglerait de ses griffes pour s'emparer de son âme...

Ce rite du « gadanié », c'est la clé de l'Arche du Témoignage...

C'est dans l'espace libre, entre les deux Tables de pierre, que la Force Occulte évoquée par le théurge hébreu se génère, se matérialise. Elle résidait dans les Noms Divins et les Lettres Saintes, livrées à eux-mêmes. Mais par les combinaisons mystérieuses qu'offrent désormais ces « Noms de Pouvoirs » et ces « Glyphes » occultes, ainsi opposés, face à face, l'Arche devient une batterie psychique véritable. Les Tables de pierre font l'office de « pôles » et, entre eux, par cette opposition même, naît ce que l'Éternel appelle l'Ange qui conduira Israël. L'Absolu se révèle, se manifeste, et le véhicule occulte, le fluide nécessaire à cette matérialisation, il naît entre les Tables du « Témoignage »...

Comprend-on maintenant pourquoi, à notre avis, ces Tables étaient face à face ? Et quel écartement leur donner, sinon celui qui génère un Cube parfait ? Il faut que les faces des autres côtés ne soient pas plaquées contre les parois avant et arrière de l'Arche, puisque ces Tables sont écrites des deux côtés.

Le Dé commun, par le fait que ses six faces, opposées deux à deux donnent toujours un total de sept, est l'image enfantine des propriétés de deux Pantacles opposés face à face.

*
**

Reste le problème : quels Noms étaient gravés sur les Tables, et quelle était leur répartition ?

Ici, la Kabale traditionnelle nous en donne la clé, compte tenu du schéma de l'Arbre Sephirothique, des « piliers » dits de Rigueur, de Miséricorde, et d'Équilibre, des propriétés des Lettres hébraïques, et des combinaisons qu'elles présentent deux à deux, telles que le Zohar nous l'exprime.

Ceci constitue le dernier Arcane, et nous le réserverons pour une tradition purement orale.



ELOHIM : « LUI-LES-DIEUX »

On sait que le mot Elohim signifie, littéralement : « Lui-les-Dieux ». Et que ce mot évoque la grande Tradition ésotérique exprimée par la Cabale, celle des Dix Noms correspondant aux Dix Sephiroth. On sait également que le Dieu d'Israël est triple, car il est dit : « Dieu d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob », chacun de ces Dieux correspondant à un Nom Divin différent.

Et l'ensemble de cette Tradition occulte est exprimée dans la Tétractys cabalistique suivante :

Io :
Ioah :
Iahoh :
Ieohouah :

Voici quelques précisions sur le Dieu suprême, considéré comme la Lumière Ineffable, de qui procèdent toutes les autres Emanations divines.

*
**

Chez les Peuples européens, l'emploi des voyelles donne aux syllabes un son défini, unique. Mais chez les Hébreux, les voyelles écrites n'existant pas, les mots écrits ne sont représentés que par des consonnes. Il s'ensuit que le même mot formé de consonne peut recevoir dans le langage parlé, des prononciations différentes.

L'une de ces consonnes, W, pourrait sonner comme un OU et comme un V. Il en fut de même en France jadis, où le V était à la fois le V actuel et le U (ou) sonore.

E. Ferrière, dans son « Paganisme des Hébreux avant la Captivité de Babylone », nous démontre que l'idée monothéiste s'est faite jour en Israel sous l'influence de la philosophie babylonienne. Voici le résumé que donne cet auteur.

*
**

Lorsque le Dieu Universel, *Il* ou *El* (ce qui, phonétiquement, signifie encore la même chose en français moderne, par une curieuse coïncidence...), passe de la Pensée à l'Acte Pur pour organiser l'Univers chaotique, il prend trois aspects (Triade). L'un est la *Sagesse* ou *Lumière Intelligible*, c'est le Dieu Hou, soit en hébreu HWH.

Ce Dieu Suprême se dédouble à son tour, dans le Monde Formel, en deux énergies distinctes et définies :

- 1° L'énergie masculine : IHWH, soit Iahouh, ou Iahoh, le *Père divin* ;
- 2° L'énergie féminine, THWHT, Thavath, ou Taouath, la *Mère divine*.

En effet, le mot-consonne HWH, tantôt masculin, tantôt féminin, est en lui-même une forme neutre ! Lorsqu'on veut le déterminer exclusivement en féminin, on peut le faire de deux manières :

a) On met un T (tau) en avant, comme préfixe, soit T-HWH, ce qui donne Tehouh ou Tohouh. Le Tohou-Bohou de la Genèse, d'où vient notre expression : Tohu-Bohu. C'est le chaos primitif, la matière primordiale désordonnée, chaotique, (Genèse, 1, 2). (1)

b) Pour déterminer le féminin de la seconde matière, on pouvait mettre à la fois un T (tau) en avant (préfixe) et en T en arrière (suffixe) : soit T (HWH) T, c'est-à-dire Thavath, la matière primordiale, la Mère Chaotique. (2)

Thavath s'appelait aussi Tivathi et Taauth, qui ne sont que des modifications du même mot. Thavath ou Taouth, est le principe féminin correspondant au principe masculin Houd de la Triade chaldéenne. La Thavath chaldéenne est identique à la Bahou phénicienne, au Tohu-Bohu hébraïque.

*
**

Pour déterminer semblablement en masculin ce même mot neutre de HWH, on met en avant un I consonne. On a alors HIWH. Ce tétragramme est l'héroglyphe même du dieu des Hébreux. Il pourra avoir les prononciations suivantes :

- 1° IaHOUH ou Iehouh, pouvant s'éclaircir au choix en Iahoh et en Iehoh ;
- 2° IaHWeH ;
- 3° IeHoWaH.

Mais toutes ces savantes dissertations cabalistiques sur le NOM, sont nées à Babylone, durant la Captivité, alors qu'Israël atteignait les hauts sommets de la Mystique et se pénétrait des traditions de la Kabale, purement babyloniennes d'origine. En même temps, Esdras mettait sur pied le texte savant et cryptographique de la Loi (Torah) et de ses cinq livres, soi-disant détruits avec le premier Temple, et qu'il rédigeait de nouveau. *inspiré par l'Eternel.*

*
**

A travers tous les Noms Divins que les Livres de l'Ancien Testament donnent à « Lui-les-Dieux », quel est le Nom qui définit le Père Suprême, telle est la question qui se pose pour un cabaliste gnostique. Voici la réponse.

- 1° Théodoret nous dit que les Samaritains, peuple de mépris, schismatique, prononçait le tétragramme sacré « Iahveh ». Mais il nous apprend que la race pure d'Israël, dépositrice de l'orthodoxie religieuse, prononçait quant à elle « Iah » (forme grecque d'ailleurs de Iahouh).
- 2° Le dieu du désert, les textes antérieurs le nomment, en hébreu : Eheyeh (« je suis »), Iaveh (« il est »), El Shadaï (« Fort Tout-Puissant »), Adonai (« Seigneur »). (Exode, Lévitique, Deuté, etc...).
- 3° Diodore de Sicile nous dit que Moïse, lui, avait mis ses Lois sous l'invocation de « Iahoh », (Diodore, I).
- 4° Valentin, dans la « Pistis Sophia », classique de la Gnose, met cette prière dans la bouche de Jésus : « ...Après sa résurrection, Jésus ayant ses disciples autour de lui, fit cette prière : « Ecoute-moi, ô mon Père, Père de toutes les paternités, Infinie Lumière, ô Iehou Sabaoth... (Dict. des Apocryphes, I).
- 5° Voici encore un autre texte gnostique : « Jésus se tournant vers les quatre coins du monde, avec ses disciples, tous revêtus de vêtements de lin, dit : « Iaô, Iaô, Iaô, voici quelle est la signification de ce Nom : l'Iota signifie que l'Univers est émané, l'alpha, qu'il reviendra d'où il est sorti ; l'omega que ce sera alors la fin des fins... » (Dict. des Apocryphes, I).
- 6° La formule mystique de Iahoh, « père de toutes les paternités », était inscrite sur les amulettes et abraxas que portaient les Gnostiques, surtout les femmes. Témoin cette médaille : « Iao, Abraxas, Adonai, Nom Saint, Puissance Favorable, gardez Vible Pauline de tout mauvais Démon... » (Dict. des Antiquités chrétiennes, par l'Abbé Martigny).
- 7° Pour Saint-Irénée, « Iahoh est le Nom même de Dieu, dieu et nom ineffables, qu'exprime le Tétragramme IHWH, et que

les Grecs lisent Iao ». Irénée ajoute que, dans les initiations gnostiques, l'initié répondait au prêtre : « Je suis confirmé et racheté ; je rachète mon âme de ce monde, et des choses de ce monde, au Nom de Iao, qui a racheté l'Âme du Monde pour le salut, dans le Christ vivant ».

Pour Irénée, tout imbu des finesses de la phonétique sacrée, on doit distinguer Iaôth, avec ô long, désignant Dieu en tant qu'il a réglé la Matière (par le Poids, le Nombre et la Mesure), de Iaoth (avec o bref), représentant Dieu en tant que puissance écartant les maux.

- 8° Pour Origène, Iahoh, ou encore Iah, tel est le nom qu'Israël donnait à Dieu, « et aussi Sabaoth, Adonai (Seigneur), Elohi, et tous ces noms, tirés des Ecritures, sont les Noms caractéristiques d'un seul et même Dieu. (Origène : « Contre Celse », VI).
- 9° Clément d'Alexandrie nous dit : « A l'entrée du Saint des Saints dans le Temple de Jérusalem, quatre colonnes portant le Tétragramme sacré... Ce Tétragramme se lit Iahouh : Celui qui a été, est, et sera... (Clément : Stromates, V).
- 10° E. Ferrière, dans son « Paganisme des Hébreux avant la Captivité » nous dit qu'au XII^e siècle, la tradition de la vraie prononciation du Tétragramme hébreu est encore vivante, ainsi que l'attestent deux passages grecs, l'un du moine historien Zonaras, secrétaire d'Etat sous les Comnènes, l'autre du poète grammairien Tzetès, né à Constantinople :
- a) Zonaras : « Iahoh est le nom du Dieu Sauveur chez les Hébreux (à rapprocher de la prière de la Pistis Sophia de Valentin).
- b) Tzetès : « En hébreu, Iahoh désigne le Dieu *Invisible* ». Il veut dire sans doute *ineffable*, par opposition à un démiurge plus matérialisé, plus près de l'homme.
- 11° Pour Macrobe, qui met dans la bouche de l'Oracle d'Apollon les paroles suivantes : « Dis que le plus élevé des dieux, le Dieu Suprême, est Iahoh... », le Iahoh de l'Oracle est la divinité solaire, comme il le précise ensuite : « C'est Lui qu'en hiver on appelle Orcus, au printemps Zeus, Hélios en été, et en automne le languissant Iahoh... ». En effet, c'est le Soleil qui est le dieu-type de tous les Sémites. L'Arche est doublée et couverte d'or, la robe et les ornements du pontife, tissés et mêlés d'or, et les adversaires d'Israël savent qu'ils ont intérêt à attaquer le Peuple en plaine, les lieux élevés étant ceux de leur dieu. (Macrobe, Saturnales, I).
- 12° Jean Laurentius, VI^e siècle, plus connu sous le nom de Lydus, qui écrivait sous Justinien, nous dit, en son « Traité des Mois », que « les Chaldéens appellent le Dieu Suprême Iahoh, ce qui veut dire Lumière Intelligible. Dans la langue phéni-

cienne, on le nomme fréquemment Sabaoth, comme étant *Celui qui est au-dessus des Sept Cieux*, c'est-à-dire le Créateur du Monde. » (De Mensibus, IV).

- 13° Ces définitions sont confirmées par des inscriptions babyloniennes, aujourd'hui enfin déchiffrées: « Le Dieu de la Lumière Intelligente se nomme Hou, Héa, ou Ao. Un roi portait son nom : Il-nour-Hou ».



Concluons que les docteurs d'Israël qui ont été, à l'origine, en possession de l'ésotérisme doctrinal, ont fort bien su distinguer entre tous ces Noms, et que les Gnostiques ne se peuvent attaquer qu'à l'exotérisme judaïque quant au reproche de « démiurgâtrie ». L'ésotérisme juif en est exempt.

On peut même dire que les Noms Divins de la Cabale figurent abondamment dans la littérature gnostique, que les Abraxas, pantacles, médailles, établies par les diverses écoles théurgiques rattachées à la Gnose montrent que les spéculations cabalistiques ont été fréquemment mises à contribution dans la genèse de ces théories, et que par conséquent, rejeter tout l'apport (immensément riche) des traditions chaldéo-sémitiques sous prétexte de dégagement de la pensée gnostique ce serait « jeter l'enfant avec l'eau du bain »...

NOTES DIVERSES SUR LA THEURGIE

De l'examen de nombreux rituels manuscrits datant du XVIII^e siècle, il semble bien que la plupart des chefs d'ordres ont puisé à un fonds commun, généralement judéo-arabe, et se sont bornés à adapter ces traditions théurgiques, à lui donner une atmosphère judéo-chrétienne. C'est ainsi que Martinez de Pasqually a puisé toute sa rituelle opératoire dans les prescriptions que donne Henri Cornélius Agrippa en sa « Philosophie Occulte », dans les trois premiers livres plus que dans le quatrième, ainsi qu'on le prétend généralement à tort. Pour Dom Pernetty, les rites par lesquels les « Illuminés d'Avignon » interrogent la Sainte-Parole et l'Ange Assaïbi se rapprochent considérablement de ceux décrits par la « Sacrée Magie d'Abramelin le Mage ». Et tous subissent quant au fond l'influence des prescriptions sacerdotales que donnent le Lévitique, l'Exode, le Deutéronome. La Magie occidentale, en sa forme médiévale et gothique, est toute imprégnée de Kabale judaïque et de traditions arabes. Et ce sont ces mêmes éléments de base qui codifient et inspirent toutes les Clavicules salomoniennes recueillies au sein des grimoires médiévaux, eux-mêmes inspireurs et modèles des formulaires théurgiques du XVIII^e siècle.

Quant au fond commun groupant les sceaux, glyphes, signes, pantaculaires, emblématiques ou cryptographiques, la « Verga Aurea » du moine J.-B. Heptburn nous le donne, précisant de plus qu'il n'est que la somme des hiéroglyphes contenues jadis dans l'ancien « Livre des Charmes » des prêtres Cyranides. (1)

Cette perpétuité de tradition nous a donc autorisé à établir une synthèse, à l'usage des successeurs légitimes et réguliers des Elus-Cohen de Martinez de Pasqually, certain que les expérimentateurs et les praticiens convaincus de la Haute-Magie ne pourront que gagner à de tels entraînements opératoires.

En effet, derrière le décor habituel, exclusivement rituel, se trouve l'arcane directeur de toute Théurgie : l'Oraison, la

(1) C'est à cet ouvrage, reproduit de nos jours par M. de Mély, que nous avons emprunté tous les culs-de-lampes du présent livre.

Prière. Le long entraînement, l'ascèse tenace, que l'Adepté des Hautes-Sciences accepte de suivre durant de longs mois, repose tout entier sur la Foi, soutenue par l'Amour du divin. Cette Foi et cet Amour se traduisent en de saintes Oraisons, soigneusement graduées de telle façon que le texte *traduise* l'état d'âme de l'Opérateur tout en le *suscitant*. Ainsi, au cours de cet entraînement patient, le Théurge effectue sur lui-même une réelle *imprégnation*. Il éveille et entretient en lui un *feu intérieur* dont le niveau spirituel se situe très au-dessus de ce feu intérieur, mi-spirituel, mi-matériel, que les doctrines orientales prétendent également éveiller en l'homme. Mais alors que celui-ci présente le sérieux inconvénient d'éveiller en l'Adepté une violente poussée sexuelle qu'il doit d'abord brider, conduire, puis transmuter, la technique occidentale joue sur d'autres plans, atteint d'autres états de conscience, s'y maintient, sans que nulle sensualité ne risque de venir dévier l'élan primitif. Aussi, de cette mysticité particulière aux Illuminés de jadis, et que la seule technique orientale permet d'affronter, un auteur moderne, Dion Fortune, parlant de la méthode décrite dans la « Sacrée Magie d'Abramelin le Mage » nous dit qu'elle constitue la seule technique réellement efficace dans l'Occident moderne.

RITUEL THEURGIQUE

Nota. — Dans cette synthèse, nous mentionnerons quelques-unes des divergences particulières à chacun des trois documents, celles portant sur les détails du costume rituelique et des accessoires. Sur le déroulement proprement dit de la Cérémonie, il n'en est pas à vrai dire mais le rituel dit « La Sacrée Magie d'Abramelin le Mage » va plus loin que les deux autres, et s'écarte, semble-t-il, des principes primitifs. Nous ne tiendrons donc pas compte de cette divergence finale et suivrons, dans l'ensemble, l'*esprit* des Cérémonies Cohen, qui est le même que celui du rituel d'Avignon.

I. — De l'Élection du Lieu

L'Opération totale dure six lunaisons, et va de la Néoménie d'Équinoxe de Printemps à celle d'Automne. C'est ce que Martinez de Pasqually nomme « notre année ». Pour les Elus-Cohen, en effet, l'année est de six mois, allant d'un équinoxe à l'autre.

Il conviendra de choisir, dès le début, c'est-à-dire un peu avant la Pâque, le lieu où on opérera pendant les six mois qui suivront. Si on vit à la campagne, en un lieu retiré, on fera choix d'un petit bois écarté et touffu. Dans une clairière, on établira un petit autel de gazon, on le couvrira d'une cabane de rameaux. Sur l'autel, on placera la Lampe et l'Encensoir. La Lampe doit demeurer allumée sans interruption durant les six lunes. Autour de l'autel, à environ sept pas, on préparera une haie de fleurs, d'herbe, et d'arbustes toujours verts, afin que cette haie sépare nettement l'espace consacré du reste du bois. Dans le cercle, sera l'autel ; à l'extérieur, sera le « monde profane ». On ménagera dans la haie une entrée suffisante. Il convient, si possible, que ce bois soit situé au sommet d'une colline ou d'une éminence.

Si on demeure en ville, on choisira une demeure dotée d'une terrasse attenante, de préférence tapissée et parquetée de sapin blanc. La terrasse attenante et le Cabinet seront sablés avec du sable de rivière, fin et net, à une hauteur de deux doigts.

L'autel sera dressé au centre de l'Oratoire. Il pourra être de bois, et se présentera sous l'aspect d'un double cube, vertical, haut d'une coudée et demie environ (un mètre). L'autel destiné à une Opération de plein air sera de pierres non équarries, disposées de façon à former un cube approximatif. Dans l'Oratoire, on disposera une armoire destinée à contenir les Vêtements et les Objets sacrés, ainsi que les réserves d'ingrédients : huile, charbons, encens, etc...

En cas de difficultés dans la réalisation de toutes ces conditions on fera son possible pour s'en rapprocher au maximum.

II. — Des Objets Rituels

La Baguette. — La Baguette sera faite de bois d'amandier, unie et droite, de la longueur d'un bras environ. On la coupera soi-même, au soleil levant, un dimanche, face à l'orient. La Lune devra être croissante, allant vers son plein. Si l'Epi de la Vierge, Fomalhaut, se lèvent ou culminent, ce n'en sera que mieux.

La Lampe. — La Lampe sera une lampe de sanctuaire, au verre rouge rubis pour les chrétiens, vert pour les mahométans. Elle sera pleine d'huile d'olive pure. L'embase sera dorée.

L'Encensoir. — L'encensoir sera du modèle habituel en la religion de l'Opérant. Pour l'Elu-Cohen, encensoir d'église, en bronze ou cuivre doré, à peu près de la hauteur de la lampe afin que tous ces objets s'harmonisent. Les chaînes seront inutiles.

Le Vase à feu. — Destiné à contenir les charbons ardents qu'on apportera chaque matin dans l'Oratoire, il ne doit pas y demeurer. Le reste des braises non consumées sera enterré dans de la terre propre.

Le Vase à Eau. — Destiné aux ablutions rituelles, avant chaque oraison ; il contiendra de l'eau lustrale, et sera disposé à droite du seuil, en entrant.

L'Huile Sainte. — L'huile destinée à la lampe et aux onctions sera ainsi préparée. On prendra une certaine quantité d'huile d'olive pure, qu'on évaluera d'avance pour les six lunaisons. La moitié de ce poids au moins sera consacrée par l'Oraison appropriée. On effectuera le mélange ensuite.

L'Huile d'Onction. — Elle sera ainsi composée :

- 1 partie de Myrrhe, en larmes,
- 2 parties de Cannelle, fine, pulvérisée,
- 1/2 partie de Calanga des Indes (racines),
- 2 parties d'huile d'olive pure.

Le Parfum. — Le parfum destiné aux encensements sera ainsi composé :

- 1 partie d'Encens d'Oliban, en larmes,
- 1/2 partie de Stoléas du Levant,
- 1/4 partie de Santal,
- 1/4 partie de Sel pur.

III. — *Des vêtements Rituels.*

Le costume de dessous comportera :

- une tunique de toile de lin, tombant jusqu'aux cuisses, et fendue au col, à la façon des cottes d'armes, avec des manches arrêtées aux avant-bras,
- un caleçon de toile de lin, allant des hanches aux cuisses serré par une coulisse autour des reins.

Le costume de dessus ne comporte qu'une seule robe.

Dans les prescriptions de Martinez de Pasqually, elle est de lin blanc, tombant à terre, avec une bordure rouge feu au bas, autour des manches, et une ceinture de même couleur.

Dans celles du Rituel d'Avignon, elle est de soie cramoisie, recouverte d'une aube tombant aux genoux, qui est en dentelle blanche. Il n'y a pas de ceinture.

Dans le Rituel d'Abramelin, la Robe se borne à n'être qu'une Veste de soie cramoisie et d'or. Elle tombe aux genoux. La ceinture est de même couleur.

Dans le Rituel des Elus-Cohen, l'Opérant est tête nue.

Dans le Rituel d'Avignon, il porte une Mitre « basse », dorée.

Dans le Rituel d'Abramelin, l'Opérant porte une bande frontale, large d'une main, en soie cramoisie et or.

L'Opérant qui suivrait les prescriptions de Dom Pernetty (Rituel des « Illuminés d'Avignon »), portera de plus, fixée sur sa Mitre basse, une plaque d'or (à défaut : d'argent), triangulaire, sur laquelle est gravé en caractère hébreux le mot « KAES », (Caph, Aleph, Hé, Schin). (1)

Il sera bon d'avoir une robe de chambre blanche et nette, en toile de lin, qu'on mettra pour pénétrer dans l'Oratoire et qui ne servira qu'à cet usage. Elle sera enfermée dans l'Armoire lorsqu'on aura revêtu des Vêtements ritueliques décrits ci-dessus.

(1) Initiales des mots hébreux : *Kadosh, Adonai, Elohim, Sabaoth*, soit « Saint est le Seigneur, le Dieu des Armées », l'acclamation du Tétragramme d'Ezéchiel.

Ce costume sera complété d'une paire de Sandales, en sparterie ou en grosse toile. Le Rituel Cohen précise que les semelles doivent être en liège.

IV. — *Des Objets Pantaculaires*

Le Rituel de Martinez de Pasqually comporte le port d'un « scapulaire » et d'un « talisman » triangulaire.

Le Rituel d'Avignon comporte le port d'un « Pectoral » dont nous n'avons pas retrouvé le schéma. Aucune indication ne figure dans les documents que nous avons eu entre les mains au sujet de ce Pectoral. Il s'agit peut-être de celui décrit par l'Exode.

Le Rituel d'Abramelin ne mentionne rien d'analogue.

DES CEREMONIES

A) *Les deux premières Lunes*

Avant toute autre prescription, l'Opération débutant à Pâque, les Rituels d'Abramelin et d'Avignon prescrivent la Communion. Il s'agit là, selon la religion particulière (juive ou chrétienne), d'une communion réalisée selon le rite particulier de l'Adepté. Ainsi, on peut indifféremment communier à la synagogue, à l'église, au temple, ou la célébrer seul, avec quelques frères, etc... Le rite lui-même dépend de la religion (agneau pascal pour la religion juive, hostie pour la catholique, pain et vin pour la réformée ou la grecque, etc...).



Le premier matin après Pâques, s'étant complètement lavé ou baigné, ayant mis des vêtements neufs ou la robe de chambre définie au présent Rituel, pénétrer dans l'Oratoire un quart d'heure avant le lever du Soleil.

S'agenouiller devant l'autel, et, face à la fenêtre ou à la porte donnant sur la terrasse, invoquer le Nom du Seigneur. Le remercier de ses grâces, s'humilier, lui demander le pardon de ses fautes et de ses erreurs, implorer sa bienveillance et sa bonté pour qu'elles vous envoient son Saint Ange, et que celui-ci vous serve de guide dans la Vraie Voie, écarté de tout péché d'inadvertance, d'ignorance et de faiblesse.

Cette oraison est ainsi répétée durant les deux lunaisons, chaque matin, à l'aube, même en cas de maladie de l'Opérant. Les droits du mariage sont autorisés durant ces deux mois.

A chaque sabbat, (soit le samedi pour un juif, le dimanche pour un chrétien, le vendredi pour un mahométan), encenser l'autel, changer de vêtements pour la journée, après les avoir brossés et parfumés. Faire l'aumône ou une action charitable au cours dudit jour.

B) *Les deux secondes Lunes*

Même Rituel. Mais l'Oraison est répétée le soir, un quart d'heure avant le coucher du Soleil, ce qui fait deux Prières par jour.

Avant chacune d'elles, se purifier la face et les mains à l'eau lustrale.

L'Oraison bi-quotidienne de ces deux mois, doit être un peu plus longue que celle des deux premières lunaisons. On demandera en plus la grâce d'entrer dans la vraie Voie, d'atteindre un jour la vraie sagesse, et de la connaître par l'intermédiaire des Saints Anges.

On peut encore user des droits du mariage en ces deux lunes. A chaque veillé de sabbat, on se lavera ou baignera abondamment, on nettoiera ses vêtements communs, on les brossera et parfumera. Ce jour-là, on ne prendra aucun aliment entre le lever et le coucher du Soleil, et on s'abstiendra de faire chère trop fine ou trop abondante. Le jeûne est recommandé.

Le jour du sabbat, agir de même qu'aux deux premières lunes.

C) *Les deux dernières Lunes*

En ces deux derniers mois avant la Grande Evocation, chacun des jours voit trois oraisons au lieu de deux. Elles ont lieu un quart d'heure avant l'aube, un quart d'heure avant midi, un quart d'heure avant le coucher solaire.

On se purifiera les mains et la face à l'eau lustrale en entrant dans l'Oratoire, et avant de réciter les saintes oraisons, on en dira une pour la confession et le pardon des péchés.

On demandera ardemment au Seigneur la grâce de jouir et de résister à la présence des Saints Anges, et qu'il daigne, par leur entremise, nous accorder la secrète sapience. L'oraison est donc encore plus longue que celle des deux lunes précédentes. En allumant l'encens avant chaque oraison, on n'omettra pas de faire connaître, par une brève prière appropriée, que cet encensement est fait au nom du Seigneur, à sa gloire, et on priera les Saints Anges d'être présents et d'assister désormais aux opérations durant ces deux lunes.

Le mieux est de prier avec son cœur. Pour cela, étudier les saintes écritures, l'Eternel illuminera l'esprit de l'Opérant à cet effet, le Saint-Esprit le pénétrera peu à peu.

Le coït est interdit en ces deux derniers mois lunaires.

Prescriptions générales

Vivre aussi seul que possible ; ne pas se mettre en colère durant ces six mois. Après les principaux repas, étudier les

saintes écritures, la kabale, environ deux heures. Après l'oraison du matin, on peut dormir de nouveau un peu. Ce qu'on ne doit jamais faire à aucun prix, c'est interrompre les Oraisons quotidiennes.

La chambre où l'on dort devra être si possible contiguë à l'Oratoire. Elle sera propre, bien arrangée, mais on proscriera tous objets ou décorations profanes. On y fera fréquemment brûler des parfums. Le lit y sera maintenu propre, on changera les draps chaque veille de sabbat, et à cette occasion, on encensera la chambre.

Ces prescriptions sont valables durant les six lunes.



Sur les oraisons, on notera avec soin que les oraisons des deux premières lunes, (lunaisons du Bélier et du Taureau), sont des prières préparatoires. On demande au Seigneur de vous *envoyer son Saint Ange*, afin qu'il vous guide dans la vraie voie, et vous protège de toute défaillance. Dans les oraisons des deux lunaisons suivantes, (Gémeaux et Cancer), on demande à Dieu de vous faire *instruire par ses Saints Anges*. Dans les deux dernières lunes (Lion et Vierge), on demande au Seigneur de vous donner la force de *jouir de la présence* de ses Saints Anges, d'avoir la force d'âme de *résister à cette présence*, de nous accorder par leur *entremise* la secrète sapience, et aux Anges eux-mêmes, d'être présents et d'assister l'Opérant, bien qu'invisibles.

Enfin, lors de la Grande Evocation, on demande seulement leur apparition, sous une forme ou une autre (visage, silhouette humaine, gloire, lumière surnaturelle, etc...).

D) La Consécration

Les deux dernières lunaisons étant enfin révolues, l'Opérant est arrivé au terme de sa longue ascèse. La néoménie de l'Equinoxe d'Automne, terme et date de la Grande Evocation commence.

Le matin du premier jour de la Lunaison des Balances, on priera comme la veille, mais pieds nus. On garnira comme d'habitude l'Encensoir de braises ardentes. On revêtira le Costume prescrit, on déposera la Baguette d'amandier sur l'autel, en long, devant la Lampe et l'Encensoir, et devant la Baguette, le flacon d'Huile d'Onction.

On jettera une large pincée de Parfum sur les braises, on s'agenouillera et on priera ainsi :

« Seigneur, Dieu de Miséricorde, Dieu patient, très-bénin, très-libéral et sage, qui accordez Vos grâces de mille manières et

génération, qui oubliez les iniquités, les péchés et les transgressions des hommes, en la Présence duquel n'a jamais été trouvé aucun innocent; qui visitez les manquements du Père dans les enfants et les neveux, ce jusqu'à la troisième et quatrième génération, je connais ma misère et je sais que je ne suis pas digne de paraître en Votre divine Majesté, ni d'implorer et de prier Votre Bonté et Votre Miséricorde pour la moindre grâce... Pourtant, Seigneur des Seigneurs, ayez pitié de moi. Otez-moi toute iniquité et malice. Lavez mon âme de tous les immondices du péché. Renouvelez en moi Votre Esprit. Qu'il me fasse comprendre les mystères de Votre Grâce et les trésors de votre Sagesse ! Sanctifiez-moi avec l'Huile de Votre sanctification, avec laquelle vous avez purifié Vos Prophètes. Sanctifiez en moi tout ce qui m'appartient, afin que je sois digne de la conversation de Vos Saints Anges, et que Votre Divine Sapience m'accorde enfin le pouvoir remis à Vos Prophètes sur tous les esprits impurs. Amen, amen, amen. »

On se relèvera alors ; on oindra le milieu de son front avec un peu d'huile d'onction. Puis, ayant plongé les trois premiers doigts de la main droite dans l'Huile, on oindra les quatre coins supérieurs de l'autel, les pièces du Costume rituel, la ceinture, la mitre ou la bandelette frontale, et la Baguette d'amandier, des deux côtés. Puis on en fera autant pour la porte de l'Oratoire, la fenêtre s'il y en a une. Enfin, avec le doigt imprégné d'huile, on tracera sur les quatre faces de l'autel ces mots : « *En quelque lieu que ce soit, où sera faite commémoration de mon Nom, je viendrai à vous et je vous bénirai.* »

Le consécration est terminée. On rangera les Objets et les Vêtements, on s'agenouillera de nouveau et on priera selon son cœur. (Les Objets ne doivent jamais sortir de l'Oratoire durant ces six mois).

Désormais, l'Opérant entrera toujours pieds nus dans l'Oratoire.

E) De la Convocation de l'Ange

Le lendemain de la consécration de l'autel, avant l'aube, se lever de bonne heure. Ne pas procéder comme à l'accoutumée, aux ablutions d'eau lustrale. On revêtira des vêtements de deuil, et on entrera pieds nus dans l'Oratoire. A l'Encensoir, on prélèvera un peu des cendres de la veille, et on se marquera le front et la chevelure. On mettra alors des charbons allumés dans l'Encensoir, puis, retournant au seuil de la pièce, on se prosternera face contre terre, les poings croisés sous la tête, celle-ci couverte d'un voile noir.

Le rituel d'Abramelin prescrit, ici, un rite qui ne se trouve pas dans celui des « Illuminés d'Avignon » ni dans celui des

Elus-Cohen. Il figure cependant dans celui, analogue, de la « Maçonnerie Mystique ».

Ce rite consiste à introduire un enfant, de six à huit ans, vêtu de blanc, portant sur la tête un voile transparent en soie blanche, lui couvrant les yeux, dans l'Oratoire. Dûment stylé par avance, l'enfant s'approchera de l'autel, mettra le Parfum dans l'Encensoir et s'agenouillera ensuite devant l'autel. Il priera, selon les oraisons qu'il pourra connaître à son âge. Durant ce temps, l'Opérant prie lui-même avec une grande ferveur, s'humiliant devant Dieu et la Cour Céleste, suppliant l'Ange qui est présent, bien qu'invisible, de se manifester à l'enfant, et de laisser par un « signe » pantaculaire la trace de son passage et la « convention » de son futur appel. On ne regardera pas l'autel, et on priera avec le maximum de ferveur, car, pour l'Opérant qui aura scrupuleusement suivi ce Rituel depuis six mois, qui a l'âme pure, l'intention droite, ledit Rite doit inévitablement être efficace. L'Ange se manifestera par l'apparition, généralement, d'une « gloire » extraordinairement lumineuse, accompagnée d'un parfum inexprimable et aussi parfois, selon une apparence humaine. Quand l'apparition a disparu, on sortira de l'Oratoire sans rien toucher aux objets qui sont sur l'autel. On n'y pénétrera plus de la journée, on ne parlera à personne du phénomène dont on a été le témoin, et on évitera de répondre à l'enfant, que l'on congédiera. On restera à jeun jusqu'au coucher du Soleil, puis aussitôt après on ira reposer, seul.

Si on suit le rite habituel, celui ne comportant pas la présence d'un enfant vierge, où l'Opérant demeure rigoureusement seul, on agira en tout de la même manière.

Le lendemain de cette cérémonie, si on a bénéficié uniquement que de l'apparition d'une « gloire » lumineuse, et de la perception d'un parfum extra-terrestre, on continue le cérémonial de la façon ci-après.

On va avant le lever du jour à l'Oratoire, on allume l'Encensoir et on jette sur les braises ardentes une large pincée de Parfum. De nouveau, en vêtements de deuil, couvert d'un voile noir, on se prosterné sur le seuil, suppliant le Seigneur Dieu de vous exaucer et de vous accorder la vision des Saints Anges. Priez-le pour que les Esprits Célestes vous accordent leur présence familière. Cette oraison durera, (répétée, ou continuée de toutes les manières), environ deux à trois heures pleines. A midi, on priera encore durant une heure. Le soir, au coucher solaire, encore une heure. On demeurera à jeun tout le jour, ne prenant nourriture qu'après le coucher du Soleil.

Le troisième jour enfin venu, après s'être baigné ou lavé entièrement, on entrera dans l'Oratoire, pieds nus, on allumera et garnira l'Encensoir de braises et de Parfum. Agenouillé devant l'autel, on rendra grâce au Seigneur des Cieux, et on lui demandera l'assistance des Saints Anges dans l'Opération Ma-

gique qu'on a tentée. Alors, l'Ange préposé à notre garde, apparaîtra enfin.

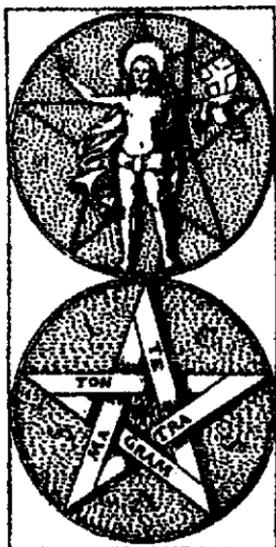
Un entretien, où nulle parole ne résonnera dans le silence, où tout se percevra et s'exprimera intuitivement et spirituellement, tel est l'essentiel de l'extase dans laquelle l'Opérant sera alors plongé. Nulle idée du temps qui s'écoule ne lui parviendra plus, cela pour l'excellente raison qu'il ne sera plus de ce monde durant tout le temps de l'apparition.

On n'interrompra pas soi-même cet entretien mystique ; on ne le pourrait d'ailleurs pas, la conscience de ce qui se passe nous échappe alors. L'Ange, ou la « gloire » qui le manifeste, ou tout « signe » hiéroglyphique rayonnant dans l'espace, devant nous, derrière, à droite de l'autel, s'estompera alors, l'Opérant reprendra conscience du lieu et de l'heure. Il sortira sans rien toucher.

Le soir, on fera de nouveau une oraison d'action de grâce, durant une heure environ.

Le lendemain, quatrième jour des Opérations principales, on entrera de nouveau dans l'Oratoire, on allumera l'Encensoir, et on revêtra le costume prévu au début de ce Rituel.

Ceci fait, on priera Dieu qu'il nous donne sa grâce, afin que l'Opération ait toujours lieu à sa gloire. On priera son Ange, puis, la Baguette en main droite, on demandera à Dieu qu'Il lui donne la force qui fut jadis celle des Baguettes de Moïse, d'Aaron, d'Elie et des autres Patriarches et Prophètes. Cette oraison consécatoire terminée, on rangera la Baguette. Par la



Médaille talismanique



Médaille talismanique

suite, chaque fois qu'on désirera avoir compagnie de l'Ange Garrien, qu'on aura besoin de ses conseils ou de ses lumières, après chaque Oraison, devant l'Autel, on tracera dans l'espace le glyphe qu'il avait indiqué au premier jour de sa manifestation. Cela suffira pour qu'il entende notre appel.

1^o Note additionnelle

L'Opérant, coutumier des Opérations de simple Magie cérémonielle, aura pu s'étonner de la simplicité rituelle qui préside à l'élaboration de la Verge d'amandier, alors que la Baguette des Clavicules ordinaires est généralement fourrée d'une tige de cuivre rouge gravée, qu'elle est cerclée d'anneaux d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, d'étain, etc... et qu'il est prescrit de ne la point laisser vierge aux extrémités, qui doivent être, soit munies d'une boule aimantée, soit scellées à la cire vierge.

La Verge d'amandier du Rituel d'Abramelin, ou de celui des « Illuminés d'Avignon », est purement symbolique. Elle est le « témoignage » tangible des pouvoirs réels que la longue ascèse de six mois a légitimement procuré à l'Adepté persévérant. C'est dire qu'elle ne tire sa valeur que de celle que celui-ci reconnaît intimement à son Œuvre théurgique. Qu'il ait le moindre doute sur la valeur de son travail intérieur, et la valeur de la Verge est diminuée d'autant. (1)

Le symbolisme de l'amandier est le suivant. C'est le « bois des Anges », pour les Cabalistes de jadis. En effet, l'hébreu *shaked* signifie « amandier », et l'hébreu *shakad* signifie « veiller ». Or, cette nuance (*shaked* pour *shakad*), ne se peut réaliser que dans l'hébreu pourvu des points massorétiques. Dans l'ancien hébreu mystique, le même mot s'écrit *shin-hé-caph*, sans qu'il soit possible de distinguer la nuance, hormis par le fait d'une Tradition orale ésotérique, constituant à proprement parler la *quaballah*.

L'« amandier » (*shaked*) est l'arbre de « ceux-qui-veillent » (*shakad*), c'est-à-dire des Anges, que le Livre d'Hénoch nomme les « veilleurs du Ciel ». C'est la Verge qu'exige de ses Prêtres le *Dieu des Armées du Ciel*, *Elohim Zebaoth*.

Dans le symbolisme hermétique, l'amandier est le symbole de la Naissance, la naissance terrestre comme la Naissance Céleste. D'où les dragées du baptême. Son fruit évoque facilement le sexe féminin, contenant la semence future : l'Enfant. C'est l'arbre de la Vierge-Mère, et Marie est souvent représentée au centre d'une amande (voir à Notre-Dame de Paris), parce qu'elle

(1) *La Foi est la substance des choses que nous espérons* » (Saint Paul : Ep. aux Hébreux).

est la Vierge-Mère, et parce qu'elle est aussi la « Reine des Anges », la reine des Veilleurs du Ciel.

Enfin, par son feuillage *argenté*, le *vert* de son fruit, c'est l'arbre vénuso-lunaire par excellence. Il évoque pour les magiciens arabes ou les cabalistes juifs l'Etoile de David, le Pentagramme, (lié à la couleur verte), surmontant le Croissant lunaire (lié à la couleur argent). C'est le signe de Chance et de Bonne Fortune. Mais surtout l'amandier est *l'arbre qui cherche la lumière*. Fleurissant souvent au printemps, avant que les derniers froids ne soient passés, sa hâte à voir la renaissance solaire en a fait le symbole du Sage qui affronte la mort sans crainte, pour voir plus tôt la Lumière espérée.

Aurifer.

2° Note additionnelle

Dans le Rituel d'Abramelin (« De la Sacrée Magie d'Abramelin le Mage »), un rôle particulier est dévolu à un enfant. Voici le texte du Rituel :

« Le matin suivant la Consécration de l'Autel, se lever de bonne heure. Ne pas se laver ; s'habiller de deuil ; entrer pieds nus dans l'Oratoire. Aller du côté de l'Encensoir, y prendre des cendres et se mettre ces cendres sur la tête. Allumer la Lampe. Mettre des charbons rouges dans l'Encensoir. Ouvrir la fenêtre ; retourner à la porte, s'y prosterner face contre terre. Dire à un enfant, de 6, 7 ou 8 ans au plus, habillé de blanc, portant sur la tête un voile de soie blanche, fine et transparente qui lui couvrira le front jusqu'aux yeux, d'entrer dans l'Oratoire, de mettre le feu et le Parfum dans l'Encensoir, et de s'agenouiller devant l'autel, *sur lequel on aura disposé une Plaque d'argent*. On aura soi-même la tête couverte d'un voile noir, et, en s'humiliant avec une grande ferveur, devant Dieu et sa Cour Céleste, *on suppliera l'Ange de se montrer à l'enfant, en lui remettant un « signe » sur la Plaque d'argent*. Ne pas regarder l'autel et prier avec une grande ferveur jusqu'à ce que paraisse une splendeur extraordinaire, qu'accompagnera une odeur inexprimable. L'enfant, alors, verra l'Ange. On priera alors l'Ange de « signer » et d'écrire *sur la lame d'argent*, le signe de sa « convocation », et toutes les instructions nécessaires à son apparition. Puis l'Ange disparaît, mais la splendeur reste. *L'enfant doit apporter la plaque d'argent*. Alors, on sortira de l'Oratoire en y laissant la fenêtre ouverte, la Lampe allumée. On n'y entrera plus de la journée ; on ne parlera à personne, et on évitera de répondre, sinon à l'enfant que l'on congédiera. »

Il s'agit là, incontestablement, d'un *Enfant réel*, analogue à celui (ou plutôt à ceux), que Cagliostro utilisait comme médium

pour détecter dans sa célèbre carafe de cristal, pleine d'eau magnétisée, les scènes symboliques qu'il interprétait ensuite, à ses consultants.

Mais il est probable que l'enfant en question doit être « préparé » selon une rituelie appropriée. Il doit être pur, au moral comme au physique. C'est dire que dans les pays chauds (le Rituel est d'inspiration nettement arabe), il ne saurait être question d'un garçonnet ou d'une fillette de 8 ans ayant déjà perdu leur virginité physique, compte-tenu de leur formation ultra-précoce. Mais, surtout, *il doit être doué du don de voyance naturelle*, ou être (tels ceux de Cagliostro), *plongé dans le sommeil somnambulique*.

La plaque d'argent fait ici office d'un « miroir magique », et il est probable que cette Plaque doit être coulée, taillée, consacrée par avance, selon une rituelie appropriée.

Il n'est pas impossible que le texte primitif ait prévu une simple *visualisation*, — sur ce « miroir » —, du sceau de l'Ange, image que l'enfant doit ensuite décrire au Maître qui conduit l'Opération. Nous pensons que tout autre matière appropriée, à défaut de la Plaque d'argent, peut faire l'office : plaque de cire vierge notamment, peau vierge d'agneau ou de veau, etc...

L'imprégnation d'un « sceau » sur un corps matériel est décrite dans l'Ancien Testament : c'est l'épisode des « Tables de la Loi » :

« Lorsque l'Eternel eut achevé de parler à Moïse, sur la montagne du Sinaï, il lui donna deux Tables de pierre, les Tables du « Témoignage », écrites du doigt même de Dieu. » (Exode : XXXI, 18).

« Moïse retourna et descendit de la montagne de Sinaï, les deux Tables du « Témoignage » en sa main. Les Tables étaient écrites des deux côtés, elles étaient écrites de l'un et de l'autre côté. Les Tables étaient l'ouvrage de Dieu, et l'écriture y était l'écriture de Dieu, gravée sur les Tables. » (Exode : XXXII, 15).

Il serait erroné de voir en ces Tables de pierre, écrites du doigt même de l'Elohim que Moïse contemple sur la montagne, un *texte législatif*, résumant les longues prescriptions que Dieu donne de vive voix à son mandataire. Ces prescriptions couvrent *douze chapitres* de l'Exode, et sont répétées ensuite à maintes reprises. Il serait tout aussi vain d'y voir simplement la gravure des Dix Commandements, car le texte saint est tout aussi précis, et c'est l'imagination des exégètes qui a cru y voir qu'il s'agissait des dix prescriptions principales ; en réalité, c'est tout autre chose !

Au chapitre XXV de l'Exode, paragraphes 16 et 17, l'Eternel, après avoir donné ses instructions pour la construction de l'Arche d'Alliance, *petit coffre* de deux coudées et demie de long, sur une coudée et demie de haut et de large, nous précise ceci :

« Tu mettras dans l'Arche, le « Témoinage » que je te donnerai. »

Or, nous l'avons vu plus haut, le « Témoinage » en question, ce sont les deux Tables. Pourquoi cette expression ? Parce que ces plaques de pierre seront, pour Moïse et le Peuple, la preuve péremptoire, décisive, *de la réalité du prodige !* Contemplant les Tables, Moïse ne pourra jamais, par la suite, compte tenu du recul du temps, douter du bien-fondé de sa mission, et de ses souvenirs ! Jamais le théurge ne pourra croire qu'il a rêvé ! Les « Tables » seront là, pour témoigner, par l'empreinte surnaturelle qu'elles auront reçue, que Iewh s'est bien manifesté, face à face, au conducteur d'Israël.

Or, le texte de l'Exode nous précise qu'elles étaient « écrites des deux côtés ». Ceci nous donne dix commandements, à répartir sur quatre faces ! Ce n'est pas aisé, ni harmonieux. Mais si on veut bien convenir qu'il s'agit là de deux Pantacles, de pierre, tout s'éclaire. Car tout Pantacle a deux faces, toutes deux gravées de symboles appropriés.

S'il faut deux « Tables », c'est-à-dire un double « Témoinage », c'est que, comme nous le précise la Genèse (chapitre I), Elohim est un dieu « double » : « Dieu fit l'Homme à son image, mâle et femelle il le créa ». D'où les expressions de la « droite » et de la « gauche » de Dieu. Cette dualité est rappelée par les deux Chérubins qui, aux termes du chapitre XXV de l'Exode (18, 19), doivent étendre leurs ailes au-dessus de l'Arche, et du Propitiatoire d'or pur qui le domine. Et la preuve que la présence de l'Eternel, dieu d'Israël, est liée aux deux « Pantacles » que sont les deux « Tables », c'est encore l'Exode qui nous le dit :

« Tu mettras le Propitiatoire sur l'Arche, et tu mettras dans l'Arche le « Témoinage » que jé te donnerai. *C'est là que je me rencontrerai avec toi. Du haut du Propitiatoire, entre les deux Chérubins placés sur l'Arche du « Témoinage », je te donnerai tous mes ordres pour les enfants d'Israël.* » (Exode, XXV, 22).

Conséquence de cette prescription, par la suite, les lieux culturels très divers que le peuple et les Rois trop indolents laisseront s'ouvrir ou persister dans tout le territoire d'Israël, seront fermés et détruits par les Prêtres gardiens de la pureté de la Loi, chaque fois qu'ils le pourront ! Car, pour eux, le Dieu d'Israël ne se peut manifester qu'à Jérusalem, dans le Saint des Saints, du haut de l'Arche d'Alliance, contenant le fameux « Témoinage »...

Car, là où est l'Arche, là est Elohim : « Vous me ferez un Sanctuaire, et j'y habiterai, au milieu de vous... ».

**

Cette prescription traditionnelle, impliquant un « support de manifestation » pour la Dèité évoquée, est générale en toute cérémonie magique, quelle que soit la tradition ; occidentale, orientale, antique, médiévale, moderne.

C'est le rôle des « mandalas » et des « yantras » comme celui des pantacles ou des « cercles ».

C'est pourquoi la « Sacrée Magie d'Abramelin le Mage » prévoit la nécessaire présence d'une Plaque d'argent pur, imprégnée et « signée » par l'Ange, comme condition primordiale de toute manifestation ultérieure.

Nous retrouvons cette règle dans la tradition qui veut que les « Grimoires » soient écrits, de la main même de l'Opérant, sur du parchemin vierge, et que les démons évoqués imposent leur « signature » sur chacune des pages qui leur sont attribuées. Là, Sorcellerie, Magic, Théurgie, se rejoignent, dans une totale identification rituelle.

**

Sur le rôle particulier réservé, dans certaines fonctions sacerdotales, aux jeunes enfants, voici ce que nous transmet encore le « Livre des Juges » (XVII, 1 à 8) :

« Il y avait un homme, de la montagne d'Ephraïm, nommé Mica. Il dit à sa mère : Les mille et cent sicles d'argent qu'on t'a pris, et pour lesquels tu as fait des *imprécations* même à mes oreilles, voici. Cet argent est entre mes mains. C'est moi qui l'avais pris. Et sa mère dit alors : Béni soit mon fils, par l'Eternel !

« Il rendit alors à sa mère les mille et cent sicles d'argent. Et sa mère lui dit : Je consacre, de ma main, cet argent à l'Eternel, afin d'en faire pour mon fils *une image taillée, et une image de fonte*. Et c'est ainsi que je te le rendrai. Il rendit donc à sa mère cet argent. La mère prit deux cents sicles d'argent. Et elle donna l'argent au fondeur, qui en fit une image taillée, et une image en fonte. On les plaça dans la maison de Mica. Ce Mica avait une maison en Dieu. Il fit un éphod et des téraphim, *et il consacra l'un de ses fils, qui lui servit de prêtre*.

« En ce temps-là, il n'y avait point de roi, en Israël. Chacun faisait ce qui lui semblait bon. »

**

Nous voyons donc par ce qui précède que Mica se sert d'un de ses enfants comme « intermédiaire » entre lui et l'entité qu'il vénère. Cette entité est figurée dans un Oratoire (« Ce Mica avait une maison en Dieu », soit une chapelle) par deux objets différents, l'un qui est taillé, l'autre qui est fondu.

Là encore, le métal employé est l'argent. Et il s'agit d'une double représentation ; il y a deux téraphim, comme il y a deux Chérubins, et deux Tables de « Témoignage ». L'un des téraphim est mâle. C'est celui qui est *taillé*, rappelant ainsi symboliquement le modelage d'Adam, le Premier Homme, par les mains mêmes de l'Éternel. L'autre téraphim est *coulé*, rappelant la création d'Eve, la Femme, issue d'Adam par dédoublement. Le premier téraphim est évidemment le moule du second.

Concluons donc que, dans le Rituel d'Abramelin le Mage, l'enfant est un enfant réel, et il n'est pas nécessaire de rechercher, à l'aide de la Gématrie, de la Thémourah ou du Notarikon, quel autre nom, d'une valeur cabalistique et numérale égale, peut se dissimuler sous celui-là. Pas davantage d'imaginer que l'enfant et le pantacle, (tous deux emblématiques du « médiateur » entre l'Évoqué et l'évocateur) ne font qu'un seul accessoire. Il y a bel et bien un enfant réel, dans la Cérémonie, et une Plaque d'argent devant recevoir le « Sceau » angélique, sur l'autel de l'Oratoire.

Aurifer.

3^e Note additionnelle

Il est possible que la branche d'Amandier, qu'Eliphaz Levi associe à la Clavicule de Salomon (l'Hexagramme, en pantacle) dans les Opérations de Théurgie, que citent la « Sacré Magie d'Abramelin le Mage », le Rituel d'Avignon (« Illuminés » de Dom Pernetty), ne soit en réalité qu'une erreur, découlant d'une mauvaise traduction de l'Écriture. En effet, dans des Cérémonies identiques, Martinez de Pasqually et le rituel des Elus-Cohen proscrivant Épée ou Baguette, imposent l'emploi d'un *Cierge* de cire.

Or, dans le livre de Jérémie, (I, 11), les traducteurs ont diversement traduit ce verset, hésitant à traduire *shaked* (amandier) ou *shakad* (veilleur). Seuls, les points massorétiques permettraient de distinguer la nuance. Parfois on lit :

« La parole de l'Éternel me fut adressée en ces termes : Que vois-tu Jérémie ? Je répondis : Seigneur, je vois un rameau d'amandier. La voix reprit : Tu as bien vu, car je veille pour exécuter mes paroles. »

D'autres fois on a traduit :

« ...Je répondis : Seigneur, je vois un rameau d'amandier. La voix reprit : Tu as bien vu. Car je suis une Verge qui veille pour l'exécution de mes Paroles... »

Or, la verge qui veille, c'est incontestablement un Cierge. Autour de l'autel chrétien, les Cierges symbolisent les Anges de la Cour Céleste, et les deux cierges qui doivent être de cire d'abeille, (aux termes du Canon), de part et d'autre du crucifix vertical, sont les deux grands archanges. Et le Livre d'Enoch appelle les Anges les « Veilleurs du Ciel ».